EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201784-20251124-2025761-DE

Séance du 24 novembre 2025
Délibération n° 2025-7-61

Délibération : APAA – RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION

Date de la convocation : 17 novembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 14 - Procurations : 0 - Votes : 14

L'an deux mil vingt cinq
Le lundi vingt-quatre novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, SCUDELLER Aurélie, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etait absent et excusé : LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : LE TREUST Nathalie.

RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION APAA

Par une délibération de 2022, il a été signé une convention avec l'APAA pour la capture et la stérilisation des chats errants. Les crédits versés en 2024 sont épuisés, il est nécessaire de verser une nouvelle subvention de 580 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser une subvention de 580 € pour les frais de capture et de stérilisation de chats errants,

DIT QUE les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2025.

Le Maire,
Daniel ROPERS